

Paris, le 20 décembre 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Epargne

#### Premier bilan pour 2025 et perspectives pour 2026

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

#### 2025 : une année charnière pour l'épargne

**En 2025, les Français ont été en mode fourmis, avec un taux d'épargne qui sera, sur l'année, d'environ 18 % du revenu disponible brut, soit trois points au-dessus du taux d'avant la crise Covid. Cette augmentation est imputable à la composante financière de l'épargne, qui est au plus haut depuis les années 1950 (hors période Covid).**

Trois facteurs d'augmentation du taux d'épargne :

- Climat anxiogène
- Vieillissement démographique
- Capitalisation des gains

Ce niveau élevé d'épargne s'explique non seulement par un climat géopolitique, économique et social qui reste anxiogène, mais aussi par le vieillissement de la population et les bons rendements des placements financiers. Une population âgée a une propension plus importante à épargner et à réduire sa consommation. Ce phénomène est constaté au sein de nombreux pays occidentaux, comme l'Allemagne ou le Japon, ainsi qu'en Chine.

Par ailleurs, en France, les ménages ont tendance à capitaliser les gains issus de leurs placements. Or, ces gains ont été portés par la hausse des taux de rendement, à l'exception de ceux de l'épargne réglementée et des dépôts, et par la bonne tenue des marchés financiers. Les Américains ont un tout autre comportement, en consommant tout ou partie de leurs gains financiers.

## Fin de cycle pour le Livret A

Depuis 2017, le Livret A accumulait des collectes annuelles de plus de 10 milliards d'euros. Il a connu des collectes records en 2020, 2022 et 2023 (collectes supérieures à 20 milliards d'euros). L'épidémie de Covid et la guerre en Ukraine ont incité les ménages à privilégier le Livret A, d'autant plus que son taux est passé de 0,5 % à 3 % entre le 1er février 2020 et le 1er février 2023.

L'encours du Livret A est passé, de décembre 2019 à juin 2025 (niveau record), de 298,6 à 445,5 milliards d'euros, soit un gain de 146,9 milliards d'euros.

La préférence donnée au Livret A a cessé en 2025, avec les deux baisses de son taux de rémunération intervenues les 1er février et 1er août 2025. Le taux est ainsi passé, sur l'année, de 3 % à 1,7 %. Il est à souligner que le rendement réel du Livret A a été positif en 2025, en raison d'une inflation qui s'est stabilisée autour de 1 % en rythme annuel. Entre 2022 et 2024, malgré un taux de 3 %, le rendement réel était en revanche négatif.

**En 2025, le Livret A devrait enregistrer sa première décollecte annuelle depuis 2015 (-9,29 milliards d'euros).** Elle devrait dépasser 2 milliards d'euros. L'année dernière, la collecte avait été positive, à hauteur de 14,87 milliards d'euros.

En 2014 et 2015, la décollecte s'expliquait également par la baisse du taux de rémunération et faisait suite aux fortes collectes des années 2012 et 2013, provoquées par le relèvement des plafonds du Livret A et du LDDS.

## Léger recul pour le Livret d'Épargne Populaire

Malgré un taux supérieur d'un point à celui du Livret A, le Livret d'Épargne Populaire n'échappe pas à la décollecte. Sur les dix premiers mois, celle-ci s'élève à 1,5 milliard d'euros. Ce produit, détenu par 12 millions de personnes, est éligible sous conditions de revenus.

Il est à souligner qu'afin de favoriser l'épargne des ménages les plus modestes, le gouvernement n'a pas appliqué la formule du taux de rémunération. Celui-ci est soit égal à l'inflation, soit au taux du Livret A majoré de 0,5 point, si ce dernier est plus avantageux. De ce fait, le taux au 1er août 2025 aurait dû être de 2,2 %. Or, le gouvernement a décidé de le fixer à 2,7 %.

## 2025 ou la revanche de l'assurance vie

**L'assurance vie est en voie de connaître l'une des meilleures années de son histoire.** Avec 45 milliards d'euros sur les dix premiers mois, la collecte nette devrait, en 2025, se situer autour de 50 milliards d'euros, un résultat qui n'avait plus été enregistré depuis 2010 (51,1 milliards d'euros).

**Ce résultat est porté par un montant élevé de cotisations (plus de 160 milliards d'euros sur les dix premiers mois) et par des rachats modérés.** Il est également la conséquence du retour en territoire positif de la collecte des fonds euros, qui bénéficient de la fameuse garantie en capital. La baisse de leur taux de rendement avait, ces dernières années, conduit les ménages à se désengager du premier pilier de l'assurance vie, qui représente plus de 72 % de l'encours et, en moyenne, plus de 60 % de la collecte ces dernières années.

Le taux de rendement des fonds euros était passé de 3,4 % en 2010 à 1,28 % en 2020, en lien avec la politique monétaire accommodante de la Banque centrale européenne, qui s'était traduite par un fort recul des taux des obligations souveraines. Cette baisse du rendement a érodé la compétitivité de l'assurance vie, laquelle n'a été portée, depuis 2017, que par les unités de compte.

Le rendement des fonds euros a réaugmenté à compter de 2022 pour atteindre 2,6 % en 2024. Le rendement pour 2025 devrait être assez voisin de celui de l'année dernière. Cette hausse, conjuguée à la baisse des taux de rémunération de l'épargne réglementée et des dépôts à terme, a incité les ménages à réallouer une part plus importante de leur épargne vers l'assurance vie.

Il est à noter que cette dernière, dans l'enquête annuelle du Cercle de l'Épargne, a repris, en 2025, sa place de numéro un parmi les placements préférés des Français.

L'encours de l'assurance vie devrait, en 2025, dépasser 2 100 milliards d'euros.

## 2025 : confirmation du succès du Plan d'Épargne Retraite confirme

Au 31 octobre 2025, le nombre de titulaires d'un PER assurance est estimé à 7,7 millions (+16 % sur un an) et les provisions mathématiques de ces PER sont évaluées à 107,5 milliards d'euros (+21 % sur un an). En prenant en compte l'ensemble des PER (bancaires et assurantiels), le nombre de titulaires dépasse 12 millions et l'encours atteint 130 milliards d'euros (chiffres à mars 2025).

Le PER profite des interrogations sur l'avenir du système de retraite par répartition et du vieillissement démographique.

## Quelles perspectives pour 2026 ?

### Les taux de rémunération

#### *Le Plan d'Épargne Logement*

Le taux du plan d'épargne logement est déjà connu. Il s'élèvera à 2 % pour tous les plans ouverts à compter du 1er janvier 2026. Il convient de souligner que ce produit est en recul depuis 2018.

#### *Le Livret A et le LDDS*

**Le taux du Livret A et du LDDS**, compte tenu de l'inflation constatée en 2025 et de l'évolution des taux monétaires, **devrait passer de 1,7 % à 1,4 % au 1er février 2026**.

Par voie de conséquence, le taux du compte d'épargne logement devrait passer de 1,25 % à 1 %.

#### *Le Livret d'Épargne Populaire*

Le taux du Livret d'Épargne Populaire, par simple application de la formule réglementaire, devrait être, au 1er février 2026, de 1,9 %. Il est fort probable que le gouvernement fasse un geste en ramenant le taux de 2,7 % à 2,4 %.

### L'évolution de l'épargne : un léger recul pour 2026

Le taux d'épargne devrait légèrement baisser en 2026, avec une reprise modérée de la consommation après plusieurs années de stagnation. Les ménages acquièrent une certaine résilience face aux chocs divers et variés. En outre, un éventuel cessez-le-feu en Ukraine, avec à la clé une baisse du coût de l'énergie, pourrait contribuer à améliorer le moral des ménages.

La collecte du Livret A devrait se situer dans le prolongement de l'année 2025, avec toujours un effet de cycle, le premier semestre étant plus favorable à la collecte que le second.

### L'assurance vie : encore une année en or en 2026

Malgré quelques menaces durant la discussion budgétaire, le régime fiscal de l'assurance vie demeure inchangé en 2026. Elle échappe à la hausse des prélèvements sociaux de 1,4 point.

Avec des fonds euros dont la rémunération profitera de la hausse des taux d'intérêt à long terme, l'attractivité de l'assurance vie devrait encore s'améliorer, d'autant plus que les rendements de l'épargne réglementée sont orientés à la baisse.

Par ailleurs, l'assurance vie pourrait être la grande gagnante de la clôture des plans d'épargne logement de plus de quinze ans. À partir du mois de mars 2026, les premiers contrats ouverts en 2011, qui atteignent leur quinzième année, sont automatiquement transformés en livrets bancaires dont la rémunération, faible, est fixée par l'établissement bancaire. Ces fermetures automatiques conduiront à une réallocation des fonds. Or, le PEL avait connu un nombre important d'ouvertures entre 2011 et 2016. Selon la Banque de France, d'ici 2030, un tiers des PEL, dont l'encours est de 93 milliards d'euros, est concerné.

Les ménages concernés ont laissé leur argent sur leur PEL non pas en vue de réaliser un projet immobilier (ils l'auraient déjà fait), mais pour des raisons financières : les PEL ouverts entre 2011 et 2016 étaient rémunérés entre 2 % et 2,5 % et n'étaient pas soumis à l'impôt. Les nouveaux PEL sont beaucoup moins intéressants (2 % de rendement et soumis au prélèvement forfaitaire de 30 %). Dans ces conditions, l'assurance vie, avec un rendement de 2,6 % pour les fonds euros, devrait capter une part non négligeable des PEL arrivés à échéance. Le Plan d'Épargne Retraite pourrait également en bénéficier.

## Contacts presse

**Philippe Crevel**  
06 03 84 70 36

**Sarah Le Gouez**  
06 13 90 75 48  
[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)